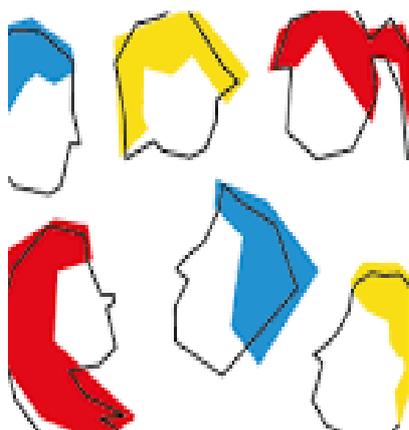




Continuité de l'action du SNUipp 06 en cette période: toujours présent-es !

Afin que les collègues puissent continuer à nous joindre : privilégiez les mails et laissez vos coordonnées téléphoniques si les questions sont trop complexes à poser par mail.

Nous relevons les mails tous les jours et répondons à de très nombreux questionnements. A très vite nous l'espérons, bon courage à toutes et tous



SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE

Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à ma situation, m'a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

adherer.snuipp.fr



**Sans syndiqué.es, pas de syndicat !
Rejoignez le SNUipp-FSU !
Plus que nécessaire aujourd'hui !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

**Téléchargez le bulletin
d'adhésion ici**



2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°84

Sommaire

MOUVEMENT 2020
Reprise le 11 Mai ?
Annonces Blanquer
Témoigner



Comme si de rien n'était...
le MOUVEMENT 2020 démarre.

MOUVEMENT 2020 / 1ère phase : le SNUipp-FSU
encore et toujours à vos côtés !



Malgré le contexte très difficile... et les vacances scolaires, le SNUipp-FSU est présent à vos côtés pour vous renseigner au mieux, vous conseiller, vous défendre par tous les moyens possibles !

OUVERTURE DU SERVEUR DU MARDI 21 AVRIL AU LUNDI 4 MAI

- Le bulletin "spécial mouvement du SNUipp- FSU

[http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/BULLETIN_SPECIAL_MOUVEMENT_2020_DU_SNUIP_P-FSU Mise en page 1.pdf](http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/BULLETIN_SPECIAL_MOUVEMENT_2020_DU_SNUIP_P-FSU_Mise_en_page_1.pdf)

Ce bulletin rédigé en pleine période de confinement et de vacances (!) a demandé un travail titanesque. Utilisez le sans modération.

- L'ensemble de notre dossier - MISE A JOUR REGULIERE

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article7920>

- Renvoyez notre fiche de suivi syndical

http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Fiche_syndicale_de_suivi_MOUVEMENT_2020_3.pdf



la **PLATE FORME *emouvement06*** est aussi à votre disposition avec notamment un **CALCULATEUR de BAREME pour vous aider !**

C'est ICI : <https://e-mouvement.snuipp.fr/06>



Le SNUipp-FSU a organisé hier 2 réunions en visio pour expliquer les rouages du mouvement.

Près de 250 participants y ont assisté et beaucoup de questions abordées !

Depuis ce matin le serveur a ouvert et les militant-es du SNUipp-FSU sont sur le pont pour répondre aux très nombreux mails adressés ou contacter directement les collègues si besoin.

Pendant toute la période du mouvement , nous répondrons à toutes les questions, quelles que soient les raisons pour lesquelles vous participez au mouvement

**Vous pouvez nous joindre en permanence par mail :
snu06@snuipp.fr**

Si cela demande un entretien laissez votre téléphone



Le SNUipp- FSU met aussi en place des permanences téléphoniques

Pour nous joindre 04 92 00 02 00

(transfert d'appels au domicile des militant-es)

Tous les matins de 10h à 12h

**Mercredi 22, Jeudi 23, Vendredi 24, Lundi 27,
Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30 Avril, Lundi 4 mai**

**Et de 14h à 16h : le Mercredi 22, le Jeudi 23, le Lundi 27,
le Mardi 28 et le Mercredi 29**



Pour rappel le calendrier

- * Ouverture du serveur IPROF pour la 1ère phase du mouvement : du 21 avril au 4 mai 2020
- * Envoi des accusés de réception : le 12 MAI
- * Retour des accusés à l'IA avant le 26 MAI MIDI
- * Affectations : à compter du 10 JUIN

QUELQUES INFOS COMPLEMENTAIRES ET PRECISIONS



1) Nous vous rappelons que la liste des postes vacants n'est pas exhaustive et peut évoluer durant toute l'ouverture du serveur si oubli de postes par exemple. La liste des postes bloqués PFSE n'est pas non plus finalisée.

Le SNUipp-FSU vous conseille de demander tous les postes qui vous intéressent, vacants ou non.

2) Dans SIAM : pour saisir vos vœux, il faut aller dans « demande de mutation ».

3) Dans l'onglet « Elements de bonifications »

ATTENTION : Toutes les bonifications ne sont pas à coder.

IL faut seulement indiquer :

- si oui ou non vous faites une demande au titre du handicap (RQTH) ;
- et si vous faites une demande pour rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe ou parent isolé. Et auquel cas indiquer la commune, le nombre d'enfant et le nombre d'années de séparation effective au 1/09/2020.

POUR TOUTES les AUTRES bonifications :

notamment pour les enfants : s'ils sont bien indiqués sur Iprof dans votre dossier, ils apparaîtront directement sur votre accusé, pas nécessité de les saisir hormis le cas précis indiqué ci dessus.

Pour les autres bonifications idem.

Par contre il faudra bien vérifier votre accusé de réception le moment venu pour vérifier les bonifications portées et le barème retenu.

ET COPIE au SNUipp-FSU de l'Accusé.

4) AGS des PFSE : actuellement cela apparaît à zéro ; pas d'inquiétude ; elle va s'activer là aussi automatiquement à la saisie des vœux. Soit 4 mois pris en compte = 1 point de barème

5) Bonifications Renouvellement même vœu 1 : il faut que ce soit un vœu précis d'école ou d'établissement mais cela peut être un poste d'adjoint, de remplaçant rattaché à une école précise, de TRS...

6) Bonifications sur poste spécialisé : elles sont dues même si changement de poste spécialisé.

7) Pour prétendre aux bonifications REP/REP+ ou zone rurale: il faut au moins 50% du temps en REP/REP+ ou en zone rurale. Possible aussi pour les TRS.



Dernière minute

Annonces Blanquer : reprise 11 mai

- Les classes de GS, CP et de CM2 reprendraient dès le 11 mai.
- Reprise dès le 11 mai pour toutes les classes dont l'effectif est en dessous ou égal à 15, soit les CP et CE1 de REP et REP+.
- Les classes de 6e et de 3e, 1ere et terminales le 18 mai.
- Les autres classes reprendraient à partir du 25 mai, par groupes de 15 élèves maximum.

Le ministre est resté évasif sur les garanties sanitaires qui seront mises en place.

(Jean-Michel Blanquer ce 21 avril matin, "pistes de travail" lors de son audition devant la commission culturelle de l'assemblée nationale).

Lire aussi:

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/04/21042020Article637230763900302928.aspx>

Les parents pourront ne pas envoyer leur enfant à l'école. Il devra dans ce cas suivre le télé enseignement. Dans l'esprit du ministre cela ne devrait concerner qu'un petit nombre d'enfants. Mais cela pourra durer en mai et juin. Sur ce point, JM Blanquer fait une nouvelle volte face. Il avait assuré le 15 avril que l'école serait obligatoire.

Mais une question déjà saillante : si tous les élèves ne reprennent pas l'école en même temps, comment vont faire les collègues dont les enfants ne seront pas scolarisés ?

Réaction complète du SNUipp-FSU à venir

1ère réaction dans *Libération* de ce jour

Manque d'information et de concertation

Mais, du côté des syndicats d'enseignants, ses annonces suscitent encore beaucoup d'inquiétudes.

On doit «nous donner les conditions sanitaires de cette reprise», a réagi **Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU**, sur RTL.

«On n'a pas encore compris si on aurait des masques, si les enfants en auraient, comment on mettra en place la distanciation, 15 dans une classe ça peut être beaucoup». «On a le sentiment qu'on se dépêche de donner des gages pour dire "ça va reprendre", mais sans avoir pensé le protocole de reprise», poursuit-elle.

Le premier syndicat du primaire a listé, dans un communiqué les conditions sanitaires qui devront être respectées. Parmi lesquelles : la possibilité d'un test de dépistage sérologique pour les élèves, les personnels enseignants et non enseignants ; l'application d'un maximum de 10 élèves par classes dans les écoles élémentaires (à partir de 6 ans); le réaménagement des classes et espaces pour respecter les distances barrières. Il demande aussi d'autres mesures hygiéniques allant de la désinfection des locaux et du matériel scolaire collectif à la distribution de masques en quantité suffisante, de savon, de gel hydroalcoolique et de serviettes et mouchoirs jetables...

Des réunions / consultations doivent se tenir avec le Ministère, le SNUipp et la FSU y seront bien sûr parties prenantes pour y poser toutes les questions et s'assurer des garanties sanitaires avant toute reprise.

Au niveau académique la FSU a demandé la tenue d'un CHSCTA avant la date annoncée de reprise au 11 mai.



Pas de réouverture sans garanties sanitaires

Dans son allocution du 13 avril dernier, le président de la république a annoncé la réouverture progressive des écoles le 11 mai.

Le choix du gouvernement semble surtout guidé par la reprise de l'activité économique.

Quelle que soit la date qui sera effective, un certain nombre de conditions sanitaires devront être respectées et le SNUipp-FSU en propose une liste.

LIRE LA SUITE

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/pas-de-reouverture-sans-garanties-sanitaires>

Le SNUipp-FSU continue à suivre de très près l'évolution de la situation et saura rappeler les demandes et inquiétudes des personnels et exiger les garanties sanitaires totales avant toute reprise possible.



Témoigner pendant le confinement

L'observatoire du métier enseignant du SNUipp-FSU pour donner la parole à la profession. Dans cette période si particulière qu'implique le confinement, le SNUipp-FSU invite les enseignantes et les enseignants à témoigner de leur quotidien.

L'école vit une situation exceptionnelle à tout point de vue. Enseignements à distance et maintien d'un lien scolaire mis en place dans l'urgence, relation aux élèves et aux familles modifiée, technologies d'information et de communication utilisées et investies plus ou moins facilement. Dans le même temps, il a fallu s'organiser pour accueillir les enfants des personnels soignants. La période montre les capacités de création, d'innovation, d'adaptation et d'expérimentation de la profession. Mais elle montre aussi les limites fortes d'un enseignement à distance notamment pour des enfants qui n'ont pas à disposition les conditions matérielles nécessaires ou encore l'accompagnement voire la disponibilité de l'environnement familial.

C'est un moment important de l'histoire de notre école et le SNUipp-FSU propose de faire part de son expérience sur son « observatoire du métier enseignant ». Prendre le temps du témoignage, du recul et de l'analyse et participer ainsi à enrichir la réflexion collective sur l'évolution du métier.

C'est ICI :

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/temoigner-pendant-le-confinement>



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-

mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos